

36

# الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MISSION PERMANENTE  
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES  
ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES  
EN SUISSE



البعثة الدائمة  
لدى مكتب الأمم المتحدة  
والمنظمات الدولية بسويسرا

## Déclaration de la Délégation algérienne

Dix-huitième session du groupe de travail sur l'Examen Périodique Universel

EPU de l'Union des Comores

31/01/2014

M. le Président ;

Ma délégation tient à souhaiter la bienvenue à son homologue de l'Union des Comores présente parmi nous aujourd'hui dans le cadre de la présentation de son rapport national.

L'Algérie salue les efforts déployés par les Comores afin de mettre en œuvre les recommandations formulées à l'occasion de l'EPU de 2009, et se félicite des progrès remarquables enregistrés. Les orientations de plusieurs instruments juridiques internationaux ont été incorporées dans la législation nationale dans les domaines de la santé, le travail, la transparence et les marchés publics.

L'Algérie constate avec satisfaction que le gouvernement de l'Union des Comores a adopté des politiques visant à promouvoir les droits de l'homme dans le pays. Il a également pris des mesures qui ont participé à l'amélioration de la situation des personnes vulnérables, enfants, femmes et personnes handicapées.

Ma délégation souhaite présenter à la délégation de l'Union des Comores les recommandations suivantes :

- Améliorer l'accès des femmes dans les zones rurales, à la justice et aux activités leur permettant d'améliorer leur niveau de vie ainsi que pour leurs familles.
- Améliorer la qualité des services de santé et d'éducation pour la population, et notamment pour les enfants.

Je vous remercie, Monsieur le Président